Image not found or type unknown

# Donnation dissimulee achat immobilier

Par **melycar**, le **31/07/2015** à **14:58**

Bonjour et merci d'avance a toute personne qui me répondra.
Je suis en concubinage et nous avons des enfants.
Mon conjoint à décider d'acheter une maison secondaire aux enchères.
Il a voulu faire le malin, je suis également fautive car j'ai laissé faire.
Dans le but d'avoir moins de frais à payer, il a mis la maison a mon nom car il est déjà propriétaire, et comme je n'ai pas beaucoup d'argent, il a mis 25 000 euros sur mon compte pour payer la maison et à payer le reste en liquide au notaire.
82000 euros en tout sans les frais d'avocat.
Aujourd'hui, je me rends compte trop tard de la gravité de la situation. Je suis certainement signalée par ma banque donc de toute façon l'administration est au courant de tout.
Quelle est le meilleur moyen de s'en sortir ? Quel seront les frais à payer ?
Mon conjoint me propose qu'on se marie pour arranger cette situation. Est-ce que cela changerait quelque chose ? Je n'ai pas envie de me marier et encore moins pour ces raisons la.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés